



La gestion de l'offre au Canada

Notre rôle

Créée en 1971, la gestion de l'offre est une politique agricole canadienne de **mise en marché collective** pour :



Assurer une **production locale** d'aliments de **grande qualité**



Garantir aux producteurs un **revenu stable et équitable** tiré entièrement du marché



Éviter la dépendance aux subventions de l'État et l'écoulement de surplus dans des marchés tiers

C'est un **contrat social** entre les producteurs, les transformateurs, les consommateurs qui vise un objectif : la **transparence** et la **qualité**, partout au pays.

Une industrie engagée à offrir un produit de qualité

Rien n'est laissé au hasard dans la production du lait : la mise en œuvre des meilleures pratiques et les hauts standards de l'industrie permettent d'offrir aux Canadiens un produit :



De qualité supérieure



100 % canadien



Socialement responsable



Développement durable

L'**empreinte carbone** du lait canadien est minimisée grâce à :

- une meilleure utilisation des terres agricoles et des eaux.
- la recherche constante des meilleures pratiques en matière de réduction des émissions de GES, d'utilisation d'énergies renouvelables et d'outils technologiques.



Bien-être animal

Le **bien-être animal** est **incontournable** pour produire un lait de grande qualité.

Les producteurs de lait veillent chaque jour au **confort des vaches** et peuvent compter sur des experts en nutrition et en santé animale.



Respect des normes

Parmi les plus élevées au monde, les normes suivies par les producteurs assurent la grande qualité du lait canadien :

- Composition du lait
- Salubrité des produits laitiers
- Bien-être animal

Le **programme proAction** souligne les réalisations des producteurs en matière de respect des normes de production, de bien-être animal et des meilleures pratiques environnementales.

Le calcul du coût de production du lait

La Commission canadienne du lait a le rôle de **facilitateur** de tous les maillons de la chaîne de production du lait. Elle évalue les coûts de production selon la réalité des producteurs et l'inflation.

- 01 Évaluation des coûts de production auprès des producteurs**

Les **coûts de production** comprennent les coûts à la ferme, comme l'alimentation, les soins vétérinaires, les semences, l'entretien des infrastructures, etc. Ces coûts sont actuellement **en hausse importante**.
- 02 Utilisation de ce coût dans la formule nationale**

La **formule nationale** permet d'établir le pourcentage (%) de rajustement du prix qui sera **utilisé par les offices provinciaux**.

Rajustement du prix (%) = (50 % de la variation du coût de production) + (50 % de l'indice des prix à la consommation).
- 03 Consultation auprès des différents groupes de l'industrie**

Les différents groupes de l'industrie sont les producteurs, les transformateurs, les restaurateurs, les détaillants et les consommateurs. Chaque groupe peut faire valoir ses arguments.
- 04 Approbation par la CCL du prix aux producteurs**

Le **prix aux producteurs** déterminé par la CCL est calculé pour **l'ensemble des produits laitiers**, aussi appelés « classes de lait » (lait, fromage, beurre, lait, yogourt, etc.).
- 05 Achat du lait par les transformateurs**

Les transformateurs **achètent le lait cru au prix déterminé par les offices provinciaux** pour chaque classe de lait et fabriquent des produits laitiers.

Les différents produits laitiers : les classes de lait

Classe 1

Ensemble des laits et boissons (lait, crème, lait de poule, etc.)

Classe 2

Yogourts, boissons lactières sportives, crème glacée, etc.

Classe 3

Ensemble des produits fromagers

Classe 4

Beurre, huile de beurre et produits laitiers (concentrés ou en poudre) pour l'industrie alimentaire

Classe 5

Produits laitiers utilisés comme ingrédient dans le secteur de la transformation secondaire